

Camping Les Genêts du Morvan ***

Route de Lormes

58230 Ouroux en Morvan

Tél. : 03 86 78 22 88 / 06 06 46 80 13

50 emplacements Catégorie tourisme

<http://www.camping-genets-morvan.com>

Mél: camping.ouroux@orange.fr

Siret : 521 729 947 00031

APE 5530Z

Conditions Générales de Location Saison 2017

- Les demandes particulières devront être spécifiées par le client au moment de sa réservation. Cependant, nous ne pouvons en garantir aucune.
- Un accusé de réception vous est envoyé confirmant votre location qui sera effective dès réception des arrhes.
- La location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ou céder vos droits à la présente convention sans notre consentement.
- En haute Saison : la réservation des locatifs à la semaine complète du samedi au samedi sont prioritaires.
- En basse Saison : la réservation des locatifs seront de 2 nuitées minimum.
- Pour les emplacements de camping, l'horaire d'arrivée est à partir de 12 heures, l'horaire de départ est à midi. Si le départ a lieu après 12h, une nuit supplémentaire sera facturée, quelle que soit l'heure d'arrivée.
- Le montant des arrhes ou du solde du séjour maintient la validité de votre réservation pendant 48h, à compter de la date d'arrivée prévue. Si votre séjour est écourté (arrivée ou départ) les journées d'absences seront facturées sur la base :
 - de votre contrat initial de location en emplacement.
 - de votre contrat initial de location pour les hébergements locatif.
- Nous aviser de tout retard éventuel d'arrivée par téléphone (+33 (0)3 86 78 22 88), courriel (camping.ouroux@orange.fr) ou par courrier (camping les Genêts du Morvan, route du Barrage de Pannecièrre, 58230 Ouroux en Morvan), afin de conserver votre location. Passé 48 heures, la direction se réserve le droit d'attribuer le locatif ou l'emplacement de camping à un autre client.
- Le solde du séjour est à régler 30 jours avant le jour d'arrivée indiqué sur le contrat.
- Le compte des clients en long séjour sera soldé chaque début de mois.
- Les animaux de compagnie sont admis dans notre établissement. Ils sont acceptés sur les emplacements à condition qu'ils soient vaccinés et tatoués (carnet de santé obligatoire).
- Vous devez avoir une assurance responsabilité civile vous couvrant pour tout dégât à l'encontre des installations de l'établissement et des locatif que vous occupés.
- Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par votre matériel de camping, véhicule, caravane, moto, camping-car, tente et de manière générale pour tous vos biens. Par conséquent le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement en cas de dommage subit à ses biens.
- Pour des raisons de responsabilité, les mineurs non accompagnés de leur représentant légal ne sont pas acceptés au camping.

Emplacements :

- Superficie moyenne des emplacements 80m2.à 100 m2. L'installation complète (tente ou caravane et voiture ou camping car) d'une famille (maxi. 6 personnes) doit tenir sur la parcelle attribuée.
- En cas de 2° voiture, prendre contact avec la direction pour un parking supplémentaire
- Pour le raccordement au coffret électrique : prévoir une rallonge électrique et un adaptateur type prise européenne.
- Les animaux doivent être tenus en laisse, pour qu'ils ne vagabondent pas sur le terrain.
- Pour les groupes, la direction décidera du nombre d'emplacements nécessaires.
- Les emplacements et les sanitaires sont ouverts au fur et à mesure en fonction des présences, selon l'ordre établi par la direction au moment des variations d'affluence.
- Caravanes à double essieu acceptées au tarif en vigueur et indiqué sur le site internet.

- Il vous appartient obligatoirement de souscrire une assurance pour votre caravane, tente ou matériel, vous garantissant en particulier en matière de responsabilité civile.
- Le locataire accepte l'emplacement dans l'état (arbres, plantations, végétations, etc...). Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de catastrophes naturelles, en cas de vol, de bris de glaces...
- Si des dégradations venaient à être constatées, une facture de remise en état sera établie et le client s'engage à régler cette dernière dans un délai de 10 jours après réception par courrier envoyé en pli simple.
- N'asphyxiez pas le sol, nous vous demandons de réduire la surface de vos bâches au sol au maximum. Notez que les bâches sont interdites sous les caravanes et sous les véhicules. Merci de votre compréhension.

Tente Lodge, Chalets, Mobil Home meublés :

- Micro-onde, matériel de cuisine nécessaire, vaisselle, cafetière électrique, réfrigérateur, plaque de cuisson, alèses, oreillers, couettes, salon de jardin, gaz, électricité et eau sont inclus dans le prix,
- A prévoir : draps et linge de toilette, ustensiles de cuisine spéciaux (cocotte minute...).
- Important : un état des lieux sera effectué à votre arrivée ainsi qu'à votre départ. Une caution de 100 Euros vous sera demandée à votre arrivée et restituée dans la semaine suivant votre départ. Toute dégradation qui vous incomberait sera retenue sur cette caution ainsi que le prix du nettoyage de la location (50 Euros) au cas où celle-ci ne serait pas restituée en bon état de propreté. Si les dégradations venaient à être supérieures à la caution une facture de remise en état sera établie et le client s'engage à régler cette dernière dans un délai de 10 jours après réception par courrier envoyé en pli simple.
- L'horaire de mise à disposition des locatifs est à partir de 15 heures pour le jour d'arrivée et avant 10 heures le jour de départ.
- Nos amis les bêtes sont acceptées dans les locatifs. Toute dégradation et salissure, de quelque nature que ce soit, sera facturée au coût de nettoyage ou de remise en état de l'hébergement.

Garantie annulation :

Lors de la réservation, une garantie annulation sera proposée afin de faciliter la vie du contrat en cas d'imprévu, et donc d'annulation du séjour. Il appartient au client d'y souscrire ou non.
Par conséquent le client ne pourra prétendre à aucun remboursement ou dédommagement en cas d'annulation ou d'interruption de son séjour hors du cadre spécifié dans les présentes conditions.

Conditions d'annulation :

- Jusqu'à 30 jours avant l'arrivée prévu au contrat (signalée par écrit à la Direction) conservation des arrhes et frais divers versé.
 - Moins de 30 jours avant l'arrivée prévue sur le contrat, la direction établira la facture correspondant au montant indiqué sur le contrat. Le client s'engage à régler la facture dans un délai de 10 jours suivant la réception de la facture (envoyé en plis simple).
- Dans le cas d'un rappel celui-ci sera envoyé en lettre recommandé et des frais de gestion seront facturés.

Modes de paiement acceptés :

Espèces, Cartes Bancaires, Chèques-vacances, Chèques Bancaires (avec présentation de document justifiant votre identité), virements bancaires.

La signature du contrat de location, le versement des arrhes, acomptes ou solde du séjour, l'occupation de l'emplacement ou du locatif par le client, valent acceptation de ces conditions générales, sans réserve.

Les conditions générales de vente sont traduites pour un confort de la clientèle, mais seules les conditions générales en langue française prévalent.

Ces conditions générales sont disponibles sur le site internet : <http://www.camping-genets-morvan.com>

En cas de litige seul le Tribunal de Commerce de Nevers est compétent.